

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 92

Artikel: Une nécessité : humidificateurs électriques

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272133>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une nécessité: Humidificateurs électriques

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'HUMIDIFICATEURS ?

Le problème de l'humidité de l'air est devenu d'actualité dès que des recherches médicales ont constaté la relation entre le manque d'humidité atmosphérique et notre réceptivité aux refroidissements. En effet, l'air chauffé des locaux d'habitation et de travail est presque toujours trop sec. Les méfaits causés par la sécheresse de l'air furent longtemps méconnus. En effet, on pensait que des rhumes et des objets d'art. C'est seulement depuis l'introduction du chauffage central que la sécheresse de l'air a été rendue responsable de tous ces méfaits. On oublia cependant que ces maux existaient au temps des poêles de faïence. Depuis l'apparition du chauffage central, la sécheresse de l'air et ses conséquences se sont seulement accrues. Dans le temps, quelques pièces seulement d'une habitation étaient chauffées, tandis que maintenant on chauffe les maisons du haut en bas. En hiver, nous n'avons plus besoin de nous couvrir d'épaisses couches de laine. Les vêtements deviennent de plus en plus légers, les températures exigées pour les locaux de plus en plus élevées. Il y a 25 ans à peine, une température ambiante de 18° C était considérée comme agréable. Aujourd'hui, on a froid à 18° C, et l'on exige une température de 21° C et plus pour les locaux.

le gaz est indispensable

Quel est donc le rapport de la température avec l'humidité de l'air ? La réponse est fournie par une loi physique simple : plus l'air est chaud, plus il peut contenir d'humidité. Un exemple expliquera le fonctionnement de cette loi naturelle : l'air froid de 0° C contient à peine 5 g de vapeur d'eau à l'état gazeux (= invisible) pour être saturé et présenter une humidité relative de 100 %. L'air à 21° C nécessite pour la saturation environ quatre fois autant de vapeur d'eau. En portant de l'air saturé de 0° C par chauffage à 21° C, sa contenance en vapeur d'eau, vu l'exigence quatre fois plus forte, ne couvre plus qu'une humidité relative de 25 %. Par le chauffage nous avons transformé de l'air froid humide en air chaud sec. Comme l'air tend vers la saturation, il essaie de combler le déficit en retirant de l'eau des porteurs d'humidité ambiants. Et les porteurs d'humidité en question sont les hommes, les animaux, les plantes, les meubles, les murs, etc.

QUELS SONT LES HUMIDIFICATEURS EXISTANTS ?

Les évaporateurs ordinaires, à accrocher aux radiateurs, sont connus depuis longtemps.

Leur capacité est toutefois trop faible pour porter l'humidité relative au degré hygroscopique nécessaire de 50 % en moyenne. Le besoin d'humidificateurs plus efficaces a amené l'industrie à produire des humidificateurs actifs. Deux systèmes ont été développés : les pulvérisateurs ou atomiseurs d'eau et les évaporateurs, tous des appareils mus à l'électricité.

a) **Pulvérisateurs d'eau.** — Dans ce système, l'eau est projetée sur une grille au moyen d'un disque tournant actionné par un moteur, et pulvérisée (atomisée) en fines gouttelettes. Celles-ci sont entraînées par le courant de l'air et se vaporisent

dans la pièce. Les pulvérisateurs ont une capacité élevée par rapport à une consommation de courant modeste. Cependant, dans les régions où l'eau est dure, il provoque un dépôt de poussière calcaire dans la pièce. Ces poussières peuvent être éliminées par l'adoucissement de l'eau, ce qui augmente en revanche les frais d'exploitation du pulvérisateur. Ces appareils ne fonctionnent pas silencieusement.

b) **Évaporateurs d'eau.** — Dans ce système, l'eau est amenée à l'évaporation par des moyens divers, tels l'augmentation de la surface d'évaporation, la ventilation, le chauffage électrique ou la combinaison de ces divers moyens. Les vaporisateurs travaillent silencieusement, ne développent pas de poussière calcaire (qui est retenue dans l'appareil), mais consomment beaucoup d'électricité et ont, en partie, des capacités moindres que les pulvérisateurs. Pour de grands rendements, les vaporisateurs ont une consommation de courant plus élevée en conséquence.

Parmi les évaporateurs avec chauffage d'eau on distingue ceux où toute l'eau du récipient est portée à une température déterminée (60° à 90° C), selon le principe du chauffe-eau, et ceux où une petite partie seulement de l'eau du récipient est chauffée au moyen d'électrodes, portant l'eau à ébullition dans leur proximité immédiate. Tous les appareils avec chauffage d'eau dégagent de la vapeur plus ou moins chaude : ceux avec ventilation produisent une vapeur d'eau gazeuse (froide et invisible).

POINTS A PRENDRE EN CONSIDERATION AVANT L'ACHAT D'UN HUMIDIFICATEUR

La décision pulvérisateur ou vaporisateur peut être prise seulement lorsqu'on connaît les propriétés essentielles des deux systèmes et qu'on les compare à leurs données particulières. La grandeur des locaux, la dureté de l'eau, ainsi que des considérations personnelles jouent leurs rôles. Pour commencer, il faut penser qu'un humidificateur électrique nécessite :

a) **L'emplacement approprié.** — L'humidificateur ne doit pas se présenter comme un obstacle ; il nécessite une prise de courant à proximité, pour éviter les trébuchements sur les cordons qui traînent.

Pour les pulvérisateurs, la forme du cône de pulvérisation (diamètre et hauteur) est à considérer. Si les pièces sont, par exemple, basses, ce cône ne doit pas porter trop haut. Pour une pièce chauffée modérément, la place indiquée du pulvérisateur est à côté du chauffage ; pour les pièces chauffées à fond, sa trajectoire est la bienvenue partout.

Le jet de vapeur des vaporisateurs a d'habitude des dimensions beaucoup plus petites que le cône de pulvérisation. Les vaporisateurs qui dégagent des vapeurs chaudes sont à mettre hors de portée des enfants.

Les vaporisateurs et les pulvérisateurs doivent être placés à l'écart des meubles et des parois froides. Les appareils qui fonctionnent à l'aide de ventilation peuvent être placés partout.

b) **La capacité.** — La capacité de l'humidificateur doit être en rapport avec les dimensions de la pièce à laquelle il est destiné. En règle générale, 6 g d'eau par mètre cube de volume de la pièce doivent être évaporés par heure. Il faut donc calculer le volume de la pièce (longueur $\times$ largeur $\times$ hauteur) et le multiplier par 6, ce qui donne pour la pièce en question la capacité nécessaire en gramme d'eau par heure.

Les aérations fréquentes augmentent la sécheresse des locaux chauffés, car l'air extérieur froid n'apporte que peu de vapeur d'eau. Si pour une raison quelconque, on veut ou doit souvent aérer, on devrait en tenir compte lors de l'acquisition d'un humidificateur. Pour le calcul de la capacité nécessaire, il faut aussi considérer si l'on veut utiliser l'appareil pour une ou plusieurs pièces. De toute façon, il vaut mieux ne pas calculer trop juste. Un humidificateur de grand rendement pourra de temps en temps être arrêté.

c) **Le bruit produit par l'appareil.** — Il joue aussi un rôle. Tout le monde ne supporte pas un ronronnement ou sifflement continu dans son appartement, mais qu'un léger bourdonnement ne gênerait qu'à peine. Pour juger si le bruit gêne ou non, laissez fonctionner, si possible avant l'achat, un pulvérisateur quelques jours à l'essai chez soi. Si son bruit est insupportable, il y aura lieu de choisir un vaporisateur en comptant toutefois avec une augmentation sensible de la note d'électricité.

d) **La poussière calcaire** se déposant dans la pièce par l'évaporation de fines gouttelettes peut être supprimée si l'on utilise de l'eau décalcifiée. Plusieurs fabricants fournissent des adoucisseurs contre un supplément de prix. Il s'agit de récipients de passage d'eau munis d'un filtre en résine spéciale qui retient le calcaire de l'eau. Ces filtres doivent être remplacés de temps en temps. Dans les régions où l'eau est pauvre en calcaire, la question de la poussière est négligeable ; l'empoisage habituel suffira.

Le calcaire qui, lors de l'évaporation, forme un dépôt dans les récipients d'eau, doit être dissous et enlevé de temps à autre avec du vinaigre ou de l'acide formique dilué. Sur certains appareils, les électrodes qui servent au chauffage de l'eau doivent être détartrées soigneusement ; si la construction ne le permet pas, il faut les remplacer.

e) **Le récipient d'eau** d'un humidificateur devrait avoir une contenance telle que l'appareil puisse fonctionner pendant la nuit ou pendant une absence (de plusieurs heures) du propriétaire sans nécessiter de remplissage.

f) **L'indicateur du niveau d'eau** doit être d'un fonctionnement sûr et d'une lecture facile. Il y a malheureusement des appareils où le niveau ne peut pas être constaté de l'extérieur.

g) **La durée de marche** entre deux remplissages varie selon la capacité et la contenance des appareils. Une grande capacité nécessite en général des remplissages plus fréquents.

h) **Le remplissage des récipients** doit être possible de façon simple, sans démontage d'une partie de l'appareil, sans utilisation d'un entonnoir,

sans risque de répandre de l'eau du fait d'une ouverture trop petite.

i) **Le nettoyage et l'entretien** ne doivent pas exiger trop de temps. L'appareil devra par conséquent être facilement démontable. Avant de commencer le nettoyage, il faut absolument interrompre le courant.

j) **Tout danger d'accident** doit être exclu. Les parties en mouvement (ventilateur, disque centrifuge) doivent être protégées et construites de telle sorte qu'elles ne puissent être atteintes pendant le fonctionnement. Les conducteurs électriques doivent être bien isolés et montés de façon qu'ils ne puissent être touchés accidentellement. Les appareils qui risqueraient d'être surchauffés par la marche à sec doivent être pourvus d'un dispositif de sécurité.

k) Une bonne **stabilité** est nécessaire, tout spécialement pour les appareils où l'eau est chauffée (danger de brûlure).

INDICATION IMPORTANTE

Les humidificateurs, particulièrement ceux de grande capacité, ne doivent pas fonctionner sans contrôle ; l'humidité pourrait éventuellement devenir trop forte, et l'eau de condensation ou des gouttelettes répandues pourraient mouiller les abords de l'appareil.

Pour le propriétaire d'un humidificateur, l'acquisition d'un **hygromètre** (indicateur d'humidité), ou si possible d'un **hygrostat**, est recommandée. Ce dernier règle automatiquement l'adaptation de la capacité d'évaporation à l'humidité relative choisie. Il existe déjà de bons hygromètres pour 10 à 15 francs ; les hygrostats sont plus chers.

Dans les textes de l'I.R.M. (descriptions détaillées et tableaux synoptiques qu'on peut se procurer au prix de 3 francs à l'Institut suisse de recherches ménagères, Nordstrasse 31, 8035 Zurich) les principales données de tous les humidificateurs expertisés par l'I.R.M. sont rassemblées, entre autres, la consommation de courant en kWh pour service continu par mois. Chacun peut ainsi facilement établir le coût d'exploitation d'après son tarif régional.

Pour établir la différence des frais d'entretien entre vaporisateur et pulvérisateur, il faut encore tenir compte si le pulvérisateur est utilisé ou non avec un adoucisseur d'eau.

la page de l'acheteuse

qui veut connaître ses produits, ses prix, son pouvoir d'achat



- dissout le tartre, la nicotine, les dépôts verdâtres sur les dents des enfants
 - nettoie parfaitement en purifiant l'haléine
- dentifrice Asba, conseillé par votre dentiste



Comment éliminer les taches?

Baies	Laver à l'eau tiède. Pour les taches opiniâtres, utiliser de l'eau oxygénée à 3 %.
Bière	Laver à l'eau tiède.
Cacao	Laver.
Café	Laver.
Cire	Appliquer un buvard et repasser au fer chaud.
Cire de bougie	Couvrir la tache avec un buvard et y passer un fer tiède.
Chewing gum	Appliquer un morceau de glace jusqu'à ce que le chewing gum devienne cassant, puis l'éliminer soigneusement.
Crème (lait)	Laver à l'eau tiède savonneuse.
Encre	Tamponner avec une solution d'acide oxalique ou d'acide tartrique et rincer aussitôt. Agir prudemment sur les tissus de couleur.
Encre de Chine	Laver à l'eau. Eventuellement, traiter ensuite au méthanol.
Fruits	Laver à l'eau tiède. Traiter les taches opiniâtres avec de l'eau oxygénée à 3 %, ou du borax.
Herbe	Traiter les taches opiniâtres à l'acide lactique chaud, dilué, puis bien rincer. Linge à bouillir : lavage normal, blanchissage éventuel.
Iode	Traiter à l'aide d'une solution d'hyposulfite de soude à 15 % (pour la soie artificielle, à 5 % seulement). Bien rincer.
Jaune d'œuf	Taches fraîches : eau tiède. Tache sèche : ramollir à l'aide de glycérine, ensuite nettoyer à l'eau tiède.
Jus de fruits	Laver à l'eau tiède. Traiter les taches opiniâtres avec de l'eau oxygénée à 3 %.
Lait	Laver à l'eau tiède savonneuse.
Laque	Traiter les taches anciennes d'abord à la térébenthine.
Miel	Laver à l'eau chaude.
Moississures (taches d'humidité)	Laine et soie blanche : blanchir avec de l'eau oxygénée à 3 %. Linge à bouillir : laver normalement avant de traiter à l'eau oxygénée.
Blanc d'œuf	Laver à l'eau tiède et sécher.
Jaune d'œuf	Frais : laver à l'eau tiède. Sec : ramollir à l'aide de glycérine, puis laver à l'eau tiède.
Paraffine	Poser un buvard sur la tache et y passer un fer tiède.
Parfum	Traiter éventuellement les traces de couleur avec de l'eau oxygénée à 3 %.
Peinture	Les anciennes taches très sèches de peinture à l'huile ne se laissent plus guère éliminer. Pour la peinture à l'eau, laver à l'eau chaude savonneuse.
Sang	Frais : laver à l'eau froide. Sec : laver à l'eau savonneuse.
Sueur	Traiter avec une solution d'ammoniac à 2 % et finir le traitement avec de l'eau oxygénée à 3 %.
Urine	Laver avec une solution d'ammoniac à 5 %, continuer le traitement avec une solution d'acide acétique à 10 %, puis rincer.
Vernis	Traiter préalablement les taches anciennes à la térébenthine.
Vernis à ongles	Tamponner les résidus avec du coton imprégné d'acétone. Poser sous la tache un linge absorbant. Attention ! Ne pas traiter ainsi la soie artificielle. Agir prudemment avec les tissus de couleur.
Résine	Traiter les taches anciennes à la glycérine.
Vin blanc	Laver. Si c'est nécessaire, blanchir avec de l'eau oxygénée à 3 %.
Vomissures	Laver immédiatement à fond à l'eau tiède.

Remarques : Les altérations de tissu ou de couleur provoquées par des acides (tel que le vinaigre), par des vomissures, de la sueur ou de l'urine sont irréversibles. Aucun détachant ne peut vous venir en aide. Les parfums peuvent également nuire aux couleurs.

Coton, jute, lin, popeline, soie artificielle, tricot seront lavés normalement.



INSTITUT DE BEAUTE

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Rue Pierre-Fatio 17

Genève

Tél. (022) 35 30 31

Membre de la FREC

Pour vos tricotés, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande